

CIBLE

Primes

Le ministre de l'Éducation nationale a signé un décret attribuant une « prime d'entrée dans le métier » aux enseignants qui viennent d'être titularisés.

Serions-nous hostiles à cette mesure ? Certainement pas ! 1 500 euros, c'est toujours bon à prendre.

Mais nous sommes opposés à la manie des primes qui prolifèrent depuis des décennies et forment un véritable maquis : prime de transport, prime de rentrée, prime de chauffage...

Il faut en finir avec ces expédients. Les primes ne permettent pas de restaurer le pouvoir d'achat des milieux défavorisés, elles ne peuvent pas tenir lieu de politique de soutien à la demande globale et elles sont contraires au principe de juste répartition de la richesse nationale.

Que faire ? Ce que commandent les théories politiques pertinentes, ce qu'exige la justice sociale : augmenter massivement les salaires sans craindre de faire une véritable politique des revenus, sans redouter l'inflation, pour soulager les misères et relancer l'économie nationale.

INSTITUTIONS

Non au régime présidentiel

RSA

**Le SMIC
en danger**

p. 4

Idées

**Veyne et
Foucault**

p. 9

Vacances et malaise social

Notre ami Jean-Philippe Chauvin tient sur La Toile un blogue personnel riche de réflexions pertinentes sur l'actualité (1). Nous le remercions de nous avoir permis d'en extraire ce texte.

Les vacances sont, pour beaucoup de Français, l'occasion de *changer d'air*, en particulier lorsqu'ils résident dans des zones urbaines : cela se marque traditionnellement par de grandes transhumances vers le Sud ou vers l'Atlantique, vers la Bretagne bien sûr.

Ainsi, si je prends le cas de la Côte d'Émeraude, elle est, souvent depuis la fin juin jusqu'à la fin d'août, le lieu de villégiature de Parisiens, de Versaillais (j'y croise quelques-uns de mes élèves), mais aussi de Lillois, etc. Toutes les classes sociales se retrouvent sur cette côte, mais les restaurants ou les lieux fréquentés ne sont pas toujours les mêmes, les prix faisant évidemment la différence. Mais la bonne humeur domine, et j'ai des souvenirs extraordinaires de ces périodes d'été où je rencontrais sur la plage des enfants de tous les horizons, géographiques comme sociaux : quand, à Rennes, j'étais dans un milieu considéré

comme privilégié, constitué principalement de fils de profs et de cadres, Lancieux (mon village bien-aimé, non loin de Dinard) était un monde bien plus mélangé sur le plan social, et je ne m'en suis pas mal porté, au contraire, même si j'y avais parfois une étrange réputation d'*intellectuel*...

Or, aujourd'hui, les différences semblent se marquer plus nettement là où, jadis, elles s'atténuaient comme par enchantement durant cette période de vacances : sans doute ont-elles toujours perduré, malgré tout, et mes souvenirs d'enfance sont-ils peut-être une *reconstruction idéale* de mes années 70. Mais aujourd'hui il me semble que l'apaisement social de la période estivale se fait moins évident. J'ai senti, ainsi, certaines tensions entre vacanciers de milieux sociaux différents lors d'un récent et bref passage à Dinard, malaise que j'avais déjà constaté l'an dernier et auquel je n'avais pas, à ce moment-là, accordé d'importance particulière.

Or, la crise sociale larvée actuelle, conjuguée aux valeurs de la société de consommation et de loisirs (qui privilégient l'avoir au détriment de l'être, et poussent les plus faibles à s'endetter pour consommer *comme tout le monde* : le désir suggéré crée le besoin...), m'inquiète car elle divise de plus en plus notre société, sans doute parce que l'idéologie dominante, en privilégiant l'économique, a désarmé le politique et amoindri le caractère fédérateur de la nation, cadre social protecteur et *amortisseur social* indéniable qui se marque encore lors de grands événements sportifs, dernier reliquat (ou presque...) de l'unité nationale...

En dévaluant la nation au profit d'une Europe lointaine et d'une mondialisation globalisante (voire globalitaire...), les élites qui nous gouvernent ont sans doute commis une erreur, voire une faute : quand le nomadisme des classes dirigeantes est érigé en valeur sociale (flexibilité et migrations

de travail, au détriment des enracinements et de la propriété de métier), quand l'Argent devient la cause suprême, ce sont les petites gens, les classes populaires qui se retrouvent délaissées, marginalisées, méprisées souvent... La justice sociale n'y trouve pas son compte ! Et ce genre de situations prépare des lendemains délicats : si l'État ne voit et ne sert que les élites sociales et financières (et les affaires Tapie et Bon en sont les malheureux exemples : **selon que vous serez puissant ou misérable**...), au nom de principes plus idéologiques que réalistes et humanistes, il se discrédite aux yeux de tous.

Si la République ne tient plus son rôle d'État et d'arbitre juste, quelle légitimité a-t-elle encore ?

La Main de justice de la Monarchie capétienne reste le recours : **politique d'abord**, cela veut aussi dire la **Monarchie comme moyen**, comme magistrature suprême de l'État, comme puissance arbitrale publique et indépendante, pour préserver le **pacte social** de la nation française. Sans Monarchie à la française, ce que veulent conserver les hommes attachés aux principes de justice sociale sera balayé par les *exigences* de l'économique et de la *liberté des marchés*... De plus en plus, entre les discours étatistes d'une *alter-gauche* et les pratiques libéralistes d'une certaine droite, je pense qu'il n'y a pas, qu'il ne peut plus y avoir aujourd'hui et demain, de **justice sociale sans une Monarchie libre et entière**.

Jean-Philippe CHAUVIN

(1) <http://jpchauvin.typepad.fr/>

royaliste 
BUREAU POLITIQUE ROYALISTE

SOMMAIRE : p.2 : Vacances et malaise social - p.3 : La foi des fainéants - En manque de maître - p.4 : Non à Edvige - Le SMIC en danger - p.5 : La guerre perpétuelle - p.6/7 : Le régime présidentiel en marche - p.8 : Vérités sur les Balkans - L'argent maître - p.9 : Foucault vu par Paul Veyne - p.10 : La Nef - Les Princes du Malheur - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Vivre au XXI^e siècle.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.99.20
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. paritaire 0509 G 84801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

Adresse internet :

souscrit un abonnement de :

☐ [trois mois \(20 €\)](#) ☐ [six mois \(30 €\)](#) ☐ [un an \(47 €\)](#) ☐ [soutien \(100 €\)](#)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS

La foi des fainéants

Le gouvernement *croit* que les choses finiront par s'arranger. Il est en tire argument pour ne rien faire face à la menace de récession. Telle est également l'attitude de l'Eurogroupe, qui *croit* aux stabilisateurs automatiques.

La crise financière venue des États-Unis frappe un certain nombre de nations de l'Ouest européen. C'est à l'évidence une crise du *modèle* ultra-libéral qui aurait du provoquer, depuis un an qu'elle dure, des ruptures salutaires. Le gouvernement américain montre la voie en nationalisant des établissements de crédit. Dans l'Union européenne au contraire, surtout dans la zone euro, les réactions sont rares ou inexistantes : on fait comme si Ronald Reagan et Margaret Thatcher étaient encore aux affaires et dévidaient la liste de leurs promesses illusoire.

Pourtant, la Grande-Bretagne est durement touchée par la crise financière, l'Italie est dans un état critique, l'Espagne est violemment frappée comme prévu par la crise immobilière et l'Allemagne commence à se sentir mal (1). Pour plusieurs raisons (système du crédit ; taux relativement faible d'endettement des ménages...) la France pourrait mieux résister que ses plus proches voisins. Mais à l'Élysée, à Matignon, aux Finances, l'activisme de façade masque une formidable inertie.

Alors que l'économie nationale est très affectée par la parité euro/dollar, Nicolas Sarkozy et son gouvernement n'ont pas cherché à en finir avec la gestion imbécile de Jean-Claude Trichet. Alors

que Christine Lagarde a fini par reconnaître que la croissance ne serait que de 1 % cette année (au lieu des 1,7 % annoncés), le gouvernement français dans son ensemble a décidé de laisser faire tout en essayant de se persuader que l'amélioration de la conjoncture se fera spontanément : « *Je pense qu'on finira l'année 2009 beaucoup mieux qu'on ne la commencera* » a déclaré Christine Lagarde sans daigner expliquer ce qui fonde cette supposition. En fait, Nicolas Sarkozy qui devait aller « *chercher la croissance avec les dents* » et qui se présentait comme « *le président du pouvoir d'achat* » se résigne à la baisse de croissance et organise par divers moyens la baisse du pouvoir d'achat.

La fainéantise des oligarques français est en phase avec le laisser-faire de l'Eurogroupe. Dans une déclaration typique de l'idéologie molle qui tient lieu de pensée chez les élites bruxelloises, Jean-Claude Juncker a annoncé que l'Eurogroupe laisserait jouer les *stabilisateurs automatiques* tout en se déclarant implicitement partisan d'un blocage des salaires afin de combattre une inflation... qui ne vient pas des salaires mais des coûts ! Ces imbécillités vont aggraver la crise.

Sylvie FERNOY

(1) Patience ! Ces points seront précisés et développés dans nos prochains numéros.

En manque de maître

Les socialistes n'ont pas *Besoin de Gauche* selon l'intitulé stupide de la motion des Reconstructeurs. Ils désirent un Maître qui les mette au pas. Peut-il venir de l'extérieur de l'appareil ou s'imposer à la gauche sans être de gauche ?

Le retour de Martine Aubry ne vous fait pas battre un cil ? Le duel entre Bertrand Delanoë et Ségolène Royal vous laisse froid ? Pierre Moscovici vous fait bailler depuis la fin du siècle dernier ? Les trahisons de Jean-Christophe Cambadélis (traître au trotskysme qui vient de trahir Dominique Strauss-Kahn) ne vous font plus sourire ? La mollesse de Laurent Fabius, pitoyable tireur de ficelles, ne vous met même plus en colère ? Finalement, vous n'avez rien compris aux empoignades entre dirigeants socialistes à La Rochelle ?

Ce n'est pas grave ! Votre Angélique va vous donner une version simplifiée de la comédie qui se jouera jusqu'au congrès de novembre prochain.

Notez d'abord que la bataille qui passionne les médias se joue dans la fraction droitière du Parti socialiste : *Bertrand, Ségolène, Camba et Mosco* sont depuis belle lurette convertis au néolibéralisme et leurs misérables propositions relèvent de l'infirmerie sociale, non d'un authentique projet socialiste. L'aile gauche du Parti socialiste est quant à elle impuissante. Après le référendum de 2005, *Laurent* aurait pu être son chef mais cet opportuniste a préféré retourner dans les salons confortables de l'oligarchie ; Jean-Luc Mélenchon n'est qu'un tribun talentueux et sectaire, Henri Emmanuelli ne sera jamais autre chose que le député des Landes et les vrais socialistes

qui se retrouvent dans les propositions de Gérard Filoche sont désespérément minoritaires.

Conclusion : l'étalage obscène des ambitions égoïstes et des calculs minables dont les journées de La Rochelle furent le théâtre maintient le Parti socialiste dans son néant politique.

Qui pourra l'en sortir ? Jacques Julliard écrit avec raison que les grands chefs socialistes n'ont pas été le produit de l'appareil : Jean Jaurès, Léon Blum et François Mitterrand sont venus du dehors, armés d'une solide culture philosophique ou littéraire. *Victor Hugo ou rien !* s'exclame l'éditorialiste du *Nouvel observateur*. Hélas, nul grand poète ne paraît à l'horizon ni même un modeste prosateur qui aurait des convictions.

Ce sera donc *rien*. Sauf si le petit maître qui est installé au centre devient le porte-parole de l'opposition à la droite sarkozyste. De fait, François Bayrou pense qu'il pourrait être l'homme venu d'ailleurs, qui s'alliera avec l'aile droite du Parti socialiste et s'imposera comme seul recours face à Nicolas Sarkozy. Dans l'oligarchie de gauche, la tentation du renversement d'alliances, déjà forte en 2007, pourrait devenir irrésistible.

Bien entendu, le peuple de gauche serait floué car le président du Modem est et restera le défenseur de l'orthodoxie néo-libérale...

Angélique LACANE

NON !

Le SMIC en danger

Désormais, tout le monde connaît Edvige, fichier d'information générale créé par décret le 1^{er} juillet dernier.

L'information vise d'une part les personnes susceptibles de porter atteinte à l'ordre public, ce qui revient à créer une catégorie de suspects sur des critères parfaitement subjectifs. Presque tout le monde a porté atteinte ou a eu envie de porter atteinte à l'ordre public, à un moment ou à un autre de sa vie !

D'autre part, le nouveau fichier devrait recenser toute personne « *ayant sollicité, exercé ou exerçant un mandat politique, syndical ou économique ou qui joue un rôle institutionnel, économique, social ou religieux significatif* ». Certes les Renseignements généraux ont toujours procédé à cette mise en fiche et consigné des renseignements sur l'intimité des personnes surveillées mais le décret étend le fichage et rend désormais licite la collecte d'informations sur l'origine ethnique et la vie privée.

Enfin, et c'est l'aspect le plus scandaleux du décret, le fichage des mineurs de plus de 13 ans sera autorisé, en fonction de leur dangerosité supposée – donc même s'ils n'ont commis aucun délit. Or Edvige pourra être consulté lors des enquêtes administratives...

Associations et syndicats ont protesté et une pétition (1) a rapidement recueilli, par le biais d'Internet, plus de 100 000 signatures. Nicolas Sarkozy voudrait que le gouvernement étouffe l'affaire tout en maintenant le fichage des mineurs. Contre Edvige, la mobilisation continue.

Annette DELRANCK

✉ Pour signer :

<http://nonaedvige.ras.eu.org>

Comment encourager le travail et diminuer la pauvreté en France ? À cette question complexe, le gouvernement vient de répondre, après un intense travail de lobbying de Martin Hirsch, par la création du revenu de solidarité active (RSA).

Ce dispositif entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2009 ; il remplacera le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API). Il concernera **les personnes sans emploi et sans ressources** qui toucheront le RSA à taux plein (soit environ 450 euros, l'équivalent du RMI), **les salariés dont la rémunération n'excèdera pas 1,04 Smic** qui percevront un complément de salaire, et **les bénéficiaires du RSA qui retrouveront un emploi** qui, outre leur salaire, continueront de percevoir l'ancienne allocation amputée de 38 % de ce salaire. Ce RSA sera financé, si les parlementaires votent le texte en l'état par une surtaxe de 1,1 % sur les revenus du capital (patrimoine et placements).

Cette mesure généreuse en apparence, et qui présente surtout l'avantage pour Nicolas Sarkozy de semer un peu plus le trouble dans les rangs socialistes, ne devrait pas atteindre les objectifs fixés. Comme le soulignent Benoît Hamon et Liêm Hoang-Ngoc (1), le RSA repose sur l'un des principes qui fondent la théorie néo-libérale de l'emploi selon lequel « *les chômeurs et les exclus font rationnellement le choix de ne pas travailler parce que l'écart entre le revenu du travail et l'allocation versée est trop faible* ». Une affirmation qui, vu le nombre de demandeurs

d'emploi (plus de deux millions selon la définition du Bureau international du travail), et d'emplois précaires, sous payés et non qualifiés, ne reflète pas la réalité, mais qui permet à nos gouvernants de vilipender à longueur de colonnes « *la gauche qui a fait le choix de l'assistanat, il y a vingt ans avec le RMI* » (2).

On ne peut pas dire, par ailleurs, que l'objectif retenu par le gouvernement pour qui le RSA devrait permettre à sept cent mille personnes de passer au-dessus du seuil de pauvreté, soit très ambitieux. Fixé à 60 % du revenu médian en France, soit 880 euros par mois, sept millions de personnes sont au-dessous de ce seuil, soit 12 % de la population. Qui peut vivre décemment, aujourd'hui, avec 880 euros ? Loïn d'encourager le travail et de combattre la pauvreté, le RSA risque surtout d'augmenter le nombre de travailleurs pauvres et de favoriser les emplois à temps partiel et les salaires de misère, notamment dans le secteur des services à la personne.

Mais le plus grand danger du RSA réside dans la remise en cause, à terme, du salaire minimum qui, selon le patronat et les économistes ultra-libéraux, pèse sur la compétitivité des entreprises. Certes, on ne supprime pas (encore) le Smic, mais le RSA répond à

une vieille revendication patronale exprimée en son temps par Ernest-Antoine Seillière, pour lequel les entreprises doivent rémunérer le facteur travail au prix du marché, donc du salarié chinois. Si le gouvernement, pour maintenir la paix sociale ou par esprit de justice qui ne concerne pas les entrepreneurs, désire qu'il y ait un salaire minimum, c'est à lui de payer le complément. Un dispositif qui ressemble à s'y méprendre au RSA. Politique fiction ?

Un récent rapport du *Conseil d'analyse économique* (3) préconise de « *fixer conjointement le salaire minimum et les minima sociaux dans le cadre de la loi de finance* », de créer une commission d'experts dont le rôle serait d'éclairer la représentation nationale et les partenaires sociaux, mais aussi de « *fournir une réflexion plus large sur les conséquences et l'efficacité de toutes les politiques de soutien des bas revenus* ». Il s'agit bel et bien, dans un premier temps, de banaliser le Smic pour pouvoir mieux le supprimer dans un second temps.

Nicolas PALUMBO

(1) « *Le RSA n'est pas efficace contre la pauvreté* », in *Les Échos* du 8 septembre 2008.

(2) Voir notamment l'entretien accordé par Xavier Bertrand à *France Soir* le 1^{er} septembre 2008.

(3) Rapport du 23 juillet 2008 : « *Salaire minimum et bas revenus : comment concilier justice sociale et efficacité économique ?* »

✉ http://cae.gouv.fr/rapports/dl/CAE_RapportSMIC.pdf

La guerre perpétuelle

Le choix en Afghanistan : se préparer à une guerre d'usure ou frapper fort et partir.

Les deux candidats américains sont d'accord sur un point : il faut redresser la situation militaire en Afghanistan. Jusqu'à présent, la guerre y a été menée avec des moyens limités : 57 000 soldats dont 30 000 Américains, pour un pays plus peuplé que l'Irak (31 millions contre 27) et une fois et demi plus vaste (650 000 km² contre 432 000). Progressivement débarrassé du fardeau irakien, Washington va se réinvestir sur la véritable ligne de front du combat contre le terrorisme.

La France est partie prenante depuis 2001 de la guerre contre Al-Qaïda sur la frontière sud de l'Afghanistan. La première question est de savoir si tout a été engagé pour gagner cette guerre-là. La réponse est non. La seconde question est de savoir si on veut lui faire mener une autre guerre sous couvert de celle-là. La réponse est oui.

Si l'on écoute le président de la République, le Premier ministre ou le ministre de la Défense, l'armée française serait engagée en Afghanistan pour une guerre des valeurs : empêcher les voleurs d'avoir la main coupée ou les femmes d'être maintenues dans le purdah. Non, Non et Non ! Son rôle est d'empêcher les candidats aux attentats suicide de menacer la paix et la sécurité du monde. Nous ne menons pas une guerre afghane, vouée, comme toutes les autres depuis Alexandre le Grand, à l'échec. Nous traquons les cellules actives du terrorisme international.

Une fois ceci posé, il faut en tirer les conséquences : il faut contrôler les deux cotés de la frontière sud. Le Pakistan du général Musharraf a toujours fait croire qu'il s'y employait alors qu'il menait un double jeu pour se faire valoir aux yeux des Américains. Les démocrates, derrière Benazir Bhutto et maintenant son mari, n'ont qu'un souci, celui de dévier les coups des islamistes vers l'Afghanistan : Kandahar plutôt que Peshawar, Kaboul plutôt qu'Islamabad. L'assaut contre la Mosquée bleue a montré combien la capitale du Pakistan était elle-même vulnérable. Il semble que l'assassinat de Benazir Bhutto ait pu être commandité depuis les territoires dits tribaux de la frontière nord-ouest.

Nettoyer cette zone directement par les forces alliées ferait certes courir un risque au nouveau président pakistanais. Sécuriser l'Afghanistan au prix d'une déstabilisation du Pakistan, Washington a toujours reculé devant cette perspective à cause de la bombe. Mais faute de prendre ce risque calculé, il est à craindre qu'il ne faille se résigner à une guerre interminable, les sanctuaires de l'ennemi ne pouvant jamais être inquiétés. Il faut frapper, fort, mais frapper vite pour éviter tout engrenage. Il faut donc y mettre comme condition le retrait des forces de l'Otan une fois la frappe chirurgicale accomplie... et réussie.

Ceci fait, la voie en effet serait libre pour une réforme du gouvernement afghan, préalable nécessaire à tout développement équilibré du

pays dans toutes ses provinces. Il devrait être clair que les Alliés ne sont pas inconditionnellement derrière Hamid Karzaï. Ils ne sont pas là pour dicter la politique intérieure afghane beaucoup trop compliquée pour leurs pauvres moyens en renseignement. Ils ne sont pas en position de dire qui est qui, modéré ou fondamentaliste, taliban ou tribal. Par contre, ils contrôlent les cordons de l'aide internationale et doivent donc être aussi consensuels que possible, visant d'abord une forte visibilité sur le terrain, donc dans les provinces. Là encore, il ne faut pas entretenir d'illusion : les militaires de l'Otan ne sont pas là pour distribuer l'aide aux Afghans, construire des routes ou des écoles. Ce n'est tout simplement pas leur travail. Les enjeux au niveau de l'Afghanistan comme nation sont civils. L'aide n'est pas destinée à assurer la popularité de soldats dont par ailleurs la mission est guerrière. Selon certains tenants des thèses de la *contre-insurrection*, plus leur mission est offensive, plus ils devraient se montrer généreux avec les civils. Cela ne marche jamais. Et c'est même tout le contraire.

Le pouvoir afghan, quel qu'il soit, ne peut pas décider de l'issue d'une guerre mondiale. L'insurrection est proche de métastaser à nouveau tout le pays. Le piège afghan est en train de se refermer sur l'Otan. Il faut s'en dégager et vite. Il n'est d'autre porte de sortie que de détruire les sanctuaires tribaux au Pakistan, nonobstant la bombe.

Yves LA MARCK

BRÈVES

♦ **GÉORGIE** – Le prince Davit Bagrationi Mukhran Batonishvili s'est rendu sur le front pour apporter « son soutien moral » aux soldats au contact avec les troupes russes. Le prince Davit est l'un des descendants de la famille royale géorgienne contrainte à l'exil après l'annexion du pays par l'Empire russe en 1810. Son père, le prince George Bagrationi, qui vivait en exil en Espagne et est décédé en janvier 2008, avait pu retourner en Géorgie il y a cinq ans et avait retrouvé sa nationalité géorgienne. Depuis le prince Davit qui s'est installé à Tbilissi et a appris le géorgien déclare : « *Ce n'est pas le meilleur moment pour parler de la restauration de la monarchie parce que les Russes occupent encore une partie du pays, mais c'est un processus qui suit son cours et lorsque le peuple l'aura décidé, il aura son roi* », ajoutant : « *je pense que le modèle espagnol est ce que nous devrions mettre en place en Géorgie* ».

♦ **BULGARIE** – Le prince Karam, fils aîné du roi Siméon, et son épouse ont été victimes, le 15 août dernier d'un terrible accident de voiture en Espagne. Souffrant d'un grave traumatisme crânien et de nombreuses autres blessures il a été mis en coma artificiel et sous assistance respiratoire. Un mois après l'accident, son frère Konstantin a déclaré à la presse qu'on allait progressivement le sortir du coma.

♦ **ROUMANIE** – Une déclaration du Premier ministre roumain a fait beaucoup de bruit. Constatant que l'actuel régime (une République semi-présidentielle) fonctionnait mal, Călin Popescu-Tăriceanu a évoqué une future révision de la Constitution qui devrait « trancher entre les deux options que la Roumanie a : d'être une république parlementaire ou une monarchie constitutionnelle, les deux étant des modèles de succès ». Emil Boc, président du parti Démocrate-Libéral (auquel appartient l'actuel président, Traian Băsescu) a vivement réagi aux déclarations du Premier ministre : « *Catégoriquement, la monarchie constitutionnelle ne représente pas l'avenir de la Roumanie européenne* », ajoutant : « *la monarchie n'est qu'un prétexte pour une longue dispute concernant le rapport et l'équilibre entre les pouvoirs du Président et ceux du Parlement. Le populisme le plus dégoûtant domine cette dispute depuis des années...* ».

♦ **TONGA** – Le nouveau roi du Tonga, Siaosi Tupou V, âgé de 60 ans, qui succède à son père Taufa'ahau Tupou IV, mort en 2006, a été officiellement intronisé fin juillet à Nukualofa, la capitale de cet archipel du Pacifique Sud. Le couronnement du nouveau monarque, 23^e roi d'une dynastie fondée au XVII^e siècle, prévu en août 2007, avait été reporté d'un an, en raison des émeutes qui avaient secoué l'île en novembre 2006. Le souverain a promis d'accélérer les réformes qui porteront sur une meilleure représentation du peuple au Parlement lors des élections prévues en 2010, et sur le renoncement du souverain à assurer la gestion gouvernementale au profit de son Premier ministre.

Le régime présidentiel en marche

C

hantage et marchandage de Nicolas Sarkozy, opportunisme de radicaux de gauche sans conviction, mauvais choix institutionnel et politique de Jack Lang. Le Congrès, réuni à Versailles le 21 juillet 2008, a voté par 539 voix contre 357, la réforme constitutionnelle voulue par Nicolas Sarkozy, qui obtient ainsi, sans panache, la majorité requise

de 538 voix.

D'emblée, sera salué le courage des députés de la majorité, de droite et du centre (1), qui face aux pressions et menaces, sont restés fermes dans leur conviction, contrairement à certains radicaux de gauche, opportunistes. A l'inverse, il est particulièrement pitoyable que certains parlementaires aient tout simplement renoncé à leur choix initial (les sénateurs UMP Charles Pasqua et Alain Lambert, les députés CNI Gilles Bourdouleix et Christian Vanneste), pour obtempérer, in extremis, à l'injonction présidentielle, et que neuf parlementaires se soient abstenus, tandis que le sénateur ex-UMP de Moselle, Jean Louis Masson, n'a même pas daigné prendre part au vote.

Jack Lang, seul député PS à approuver par délégation la nouvelle constitution, votée ainsi avec une voix supplémentaire de majorité et ce, contre les prises de position de son propre groupe parlementaire ainsi que du Parti socialiste, a fait un choix tout à fait significatif : mettre progressivement en place un régime présidentiel. Tout comme Edouard Balladur, président du

« Comité de réflexion et de proposition sur la modernisation et le rééquilibrage des institutions de la V^e République », Jack Lang, vice-président, en a toujours été partisan.

2005 fut le début de cette sinistre opération : réduction du mandat présidentiel de 7 à 5 ans, pour faire coïncider autant que possible, majorité présidentielle et majorité parlementaire, **inversion du calendrier électoral**, pour faire primer l'élection présidentielle sur les élections législatives.

A présent, le président de la République pourra venir discourir devant le Congrès réuni à Versailles à tout moment, tandis que l'Assemblée nationale, notamment le groupe majoritaire, va contrôler et contrebalancer les actes de l'hyperprésidence :

Encadrement des nominations du président, autres que celles mentionnées à l'article 13 de la Constitution (opposition possible des membres de la commission compétente du Sénat et de celle de l'Assemblée nationale, à la majorité des trois cinquièmes) ; **encadrement de l'exercice des pouvoirs exceptionnels**

du président, avec possibilité après 30 jours, de saisine du Conseil constitutionnel par le président de l'Assemblée, du Sénat, de 60 députés ou sénateurs ; **autorisation obligatoire du Parlement pour une intervention militaire** excédant quatre mois ; **limitation du recours à l'article 49-3** (adoption d'une loi sans vote) une fois par session (hormis les projets de lois de finances et de financement de la sécurité sociale) ; **maîtrise par chaque assemblée** (Sénat et Assemblée nationale) **de la moitié de son ordre du jour** ; **augmentation de 6 à 8 des commissions permanentes** pour chaque assemblée ; **droit de résolution du Parlement** (possibilité de prise de position politique sur un sujet) ; **limitation à deux du nombre de mandats présidentiels successifs**, tout comme cela existe sous différentes formes, dans tout régime présidentiel.

Il sera noté toutefois que :

- **les citoyens ont désormais le droit**, à l'occasion d'une instance en cours devant une juridiction, **de demander** sur renvoi du Conseil d'Etat ou de la Cour de cassation, **la saisine du Conseil constitutionnel**, pour une disposition législative

portant atteinte aux droits et libertés que la Constitution garantit,

- **l'accès au référendum est ouvert** à l'initiative d'un cinquième des parlementaires, soutenu par un dixième des électeurs inscrits, **mais réduit**, en ce qui concerne l'adhésion d'un nouveau pays à l'Union européenne, qui nécessitait jusqu'à présent une ratification par référendum, désormais une majorité de trois cinquièmes dans chaque assemblée permettra de saisir le président de la République qui décidera soit d'opter pour le référendum ou la ratification parlementaire à la majorité des trois cinquièmes.

- **le Conseil économique et social peut également être saisi pour avis, par voie de pétition**,

- **l'ancien médiateur de la République est reconnu dans la Constitution comme le défenseur des droits**, à l'instar du « défenseur du peuple » dans la Constitution espagnole,

- **le principe selon lequel la loi garantit les expressions pluralistes des opinions et la participation équitable des partis et groupements politiques à la vie démocratique de la Nation est inscrit dans la Constitution**,

- **l'article 34 inscrit la possibilité pour le législateur de donner un statut aux élus locaux** dont le contenu reste à préciser,

- **Saint-Martin et Saint-Barthélemy ont été ajoutées à la liste constitutionnelle des départements et régions d'outre-mer (DOM et ROM).**

Par ailleurs, on trouvera pêle-mêle, diverses dispositions discutables quant à leur inscription dans la Constitution :

- le principe selon lequel **la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales**,

- **la reconnaissance des langues régionales** comme appartenant au patrimoine de la France,

- le principe selon lequel **la République participe au développement de la solidarité et de la coopération entre les États francophones**;

En commençant par renforcer les droits du Parlement (au plus grand profit du groupe majoritaire) et ceux du citoyen, il sera plus aisé de préparer ensuite l'opinion, à **l'ultime étape** :

- supprimer le poste doublon de Premier ministre et créer au besoin celui de Vice-président, comme aux États-Unis,

- supprimer en conséquence, la responsabilité du Premier ministre et de son gouvernement devant l'Assemblée nationale,

- autoriser le Président à gouverner seul, sans qu'il soit, pour autant, responsable devant le Parlement,

- supprimer en conséquence le droit, pour le président de la République, de dissoudre l'Assemblée nationale.

En clair, renier radicalement l'esprit et la lettre de la V^e République, en changeant la nature du régime, substituant ainsi au régime parlementaire, un régime présidentiel.

Si le poste de Premier ministre n'a pas encore disparu de notre Constitution, François Fillon est déjà un Premier ministre factice, en sursis et quel que soit son successeur, il héritera du même sort.

Si la modification des articles 5 et 20 de la Constitution, autorisant le président à définir la politique de la nation et limitant le gouvernement à conduire celle-ci, n'a pu être retenue, dès lors qu'elle posait le problème de la mise en responsabilité du chef de l'État devant l'Assemblée nationale, il demeure que Nicolas Sarkozy exerce de fait, et de manière tout à fait anticonstitutionnelle, l'hyperprésidence, en gouvernant directement à la place du Premier ministre.

Édouard Balladur avait prévenu dans l'introduction de son rapport remis au Président de la République : *« il est apparu au Comité que sa réflexion devait porter sur la clarification des rôles au sein du pouvoir exécutif. Les travaux qu'il a conduits sur cette question se situent dans le cadre du régime actuel, caractérisé par la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale. Mais le Comité ne s'est pas interdit, dans ses discussions, d'envisager l'hypothèse d'une évolution vers un régime nettement présidentiel, dans lequel la responsabilité gouvernementale devant le Parlement n'a plus sa place »*.

Or, il eut été judicieux de renforcer les droits du Parlement et du citoyen, tout en clarifiant et confortant le rôle du Premier ministre, en tant que chef du gouvernement, et celui du chef de l'État en tant qu'arbitre et garant.

Ainsi, il aurait pu être proposé :

- que la démission du Premier ministre ne puisse intervenir qu'après le vote d'une motion de censure de l'Assemblée nationale, et que parallèlement celle-ci soit automatiquement remise au président de la République, en cas de dissolution de l'Assemblée nationale,

- que l'ordre du jour du conseil des ministres soit désormais fixé par le Premier ministre, hormis les domaines relevant de la responsabilité directe du président (défense nationale, sécurité intérieure, affaires étrangères, justice, bloc de constitutionnalité),

- que le président puisse cependant demander l'inscription supplémentaire à l'ordre du jour du conseil, de tout point lui paraissant utile, sans que ceci puisse lui être refusé,

- que l'article 10 de la constitution permettant au président de la République de demander au Parlement une nouvelle délibération de la loi ou de certains de ses articles sans que celle-ci puisse lui être refusée, ne soit plus soumis au contre-seing ministériel, afin que le chef de l'État puisse exercer librement son rôle d'arbitre,

- que les ministres d'État (défense, intérieur, affaires étrangères, justice) soient nommés directement par le chef de l'État et responsables à la fois devant lui et le Parlement, tan-



dis que les autres ministres, le soient sur proposition du Premier ministre et responsables devant lui seul et le Parlement,

Il est par ailleurs curieux que le président de la République demeure le *« garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire »* en ne présidant plus le Conseil supérieur de la magistrature, devenu collégial !

Tôt ou tard, le président, constitutionnellement irresponsable, sera donc seul dans un conflit de légitimité, face à l'Assemblée (groupe majoritaire ou opposition), au Sénat (en cas d'opposition majoritaire) ou à la nation (conflits sociaux), il en sera définitivement fait de la V^e République et de la position d'arbitre du chef de l'État, garant de l'intérêt national et de la continuité de l'État, au-dessus des partis politiques et des changements de majorité parlementaire. Ce sera le règne absolu du parti ou du groupe majoritaire à l'Assemblée nationale, cohabitant d'une part, avec celui, non moins absolu, du président de la République, mais aussi d'autre part, avec le Sénat, pendant au moins 5 ans, avec toutes les conséquences politiques, que cela implique.

Une moitié de France, dressée en permanence contre une autre, et ce, jusqu'au sommet de l'État, la compétition des personnalités au sein des partis, constitués en imposantes écuries présidentielles, au détriment des débats d'idées, voilà la future démocratie dite « moderne », telle qu'en rêvent Jack Lang et bien d'autres, oubliant un peu trop vite que la France n'est pas les États-Unis d'Amérique.

De la réforme du Sénat, de la représentation proportionnelle, du statut d'élu parlementaire, du cumul des mandats, de l'unité nationale, et de l'arbitrage en politique, rien, pas un mot dans la Constitution.

Comparativement, les démocraties britannique, néerlandaise ou espagnole sont à divers titres, bien plus « modernes », et ce, grâce à la monarchie parlementaire, garante permanente de la *res-publica* : du bien commun, de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale. Pensons ainsi, et aussi, à ce que serait la Belgique, sans le roi Albert II !

La réforme constitutionnelle bâtarde, votée le 21 juillet 2008, ne résout rien quant au déséquilibre et aux carences de la représentativité existants dans nos institutions, au contraire, elle porte en germe les crises à venir, pour lesquelles seule la monarchie parlementaire, indépendante des partis et calquée sur une V^e République renouvée, sera réellement en mesure de proposer de véritables solutions alternatives.

Denis CRIBIER

(1) **Les députés** : Henri Cuq, Guy Geoffroy, François Goulard, Jean-Pierre Grand, Jacques Le Guen, et Jacques Myard, **pour l'UMP**, Dominique Souchet et Véronique Besse **pour le MPF**, Nicolas Dupont-Aignan **pour Debout la République**, François Bayrou, Abdoulatifou Aly et Jean Lassalle **pour le MODEM**.

Les sénateurs : André Lardeux, **pour l'UMP**, Bernard Seillier, Philippe Darniche et Bruno Retailleau **pour le MPF**, Jacqueline Gourault et Jean-Jacques Jégou, **pour l'Union Centriste UDF**, Nicolas Alfonsi, Yvon Collin, Gérard Delfau, et Bernard Seillier **pour le Rassemblement Démocratique et Social Européen**.

Vérités sur les Balkans

Le reportage ? C'est rapporter ce que l'on a vu et entendu sur les lieux où se produisent des événements. Cela suppose de la prudence politique, de l'honnêteté intellectuelle - et de solides connaissances de base...

Il y a une vérité du terrain qui nourrit des mensonges et des illusions. Preuve : les innombrables images des conflits balkaniques diffusées par la télévision ne nous ont jamais permis d'y voir clair dans cette catastrophe. Heureusement, il existe en France d'excellents journalistes, qui publient dans la presse relativement spécialisée (*Le Monde diplomatique*), dans la presse de province et dans diverses revues des analyses remarquablement informées.

Quant aux Balkans, nous signalons régulièrement les articles et les livres de Jean-Arnault Derens, rédacteur en chef du *Courrier des Balkans* (1) et j'avais vivement apprécié *La Déchirure yougoslave* de Catherine Samary (2). Ces deux journalistes sillonnent la péninsule balkanique depuis une quinzaine d'années, ils connaissent admirablement la Yougoslavie, parlent les langues de la région et y ont de nombreux amis et relations. Il y a de la passion chez eux, mais c'est une passion amoureuse qui transcende les nationalités, les religions et les groupes politiques et qui est équilibrée par de solides connaissances : Catherine Samary est chercheuse et enseignante à Paris Dauphine, Jean-Arnault Derens est agrégé d'histoire. Ce sont toutes ces dispositions et qualités qui permettent de faire du grand reportage.

Paradoxe connu mais insupportable pour tous ceux qui voudraient que tous les ci-

toyens - y compris ceux qui s'informent par la télévision - puissent saisir les réalités complexes d'une situation et les enjeux d'une crise : on voit rarement ou jamais les bons journalistes sur nos écrans quand les médias prennent parti dans un conflit international. Lors des affrontements dans l'ancienne Yougoslavie et sur la question du Kosovo, ce sont des professionnels de l'indignation, hystériquement hostiles aux Serbes, à tous égards étrangers aux pays dont ils parlaient, indifférents aux souffrances subies par l'ensemble des Slaves du sud qui ont monopolisé les antennes et dicté aux journalistes de métier ce qu'il fallait dire.

En publiant des recueils d'articles écrits au plus fort des tragédies balkaniques, Catherine Samary et Jean-Arnault Derens donnent une indispensable leçon de journalisme et font œuvre d'historiens (3).

Maria DA SILVA

■ (1) cf. le site : <http://balkans.courriers.info>

■ (2) Catherine Samary - « *La Déchirure yougoslave* », L'Harmattan, 1999, prix franco : 17 €. [Achat immédiat](#)

■ (3) Catherine Samary - « *Yougoslavie, de la décomposition aux enjeux européens* », postface d'Edgar Morin, Ed. du Cygne, 2008, prix franco : 21 €. [Achat immédiat](#)

■ Jean-Arnault Derens - « *Balkans, La mosaïque brisée, Frontières, territoires, identités* », Ed. du Cygne, 2008, prix franco : 22 €. [Achat immédiat](#)

L'argent maître

Réunis autour de Régis Debray, beaucoup de gens qui comptent s'efforcent de comprendre ce qu'il en est de l'argent, qui nous accable de son poids et dont de doux rêveurs voudraient se passer.

D'abord savoir de quoi l'on parle. Les belles et violentes charges contre « *l'argent-roi* » permettent de se donner un teint de gauche et de rallier les purs esprits - ou du moins ceux qui se croient tels - mais qui ne dédaignent pas de palper la monnaie lorsqu'ils publient un livre vengeur à la manière de Léon Bloy. « *L'argent, sang du pauvre* » : ne méprisons point cette dénonciation car il y a, surtout en ce moment, de gros profits qui s'amassent parce qu'on a délibérément sacrifié les normes de sécurité ou poussé des travailleurs de toutes catégories au suicide par voie de *management par le stress* ou par assèchement de leurs ressources.

Mais on ne mettra pas fin à l'exploitation des êtres en détruisant les signes monétaires. Ceux qui veulent supprimer l'argent dans la société sont des rêveurs qui déclencheraient les pires violences s'ils parvenaient à leurs fins. Comme le rappelle Régis Debray dans son article introductif au numéro de *Médium* récemment publié (1), l'argent est un médiateur entre mon désir et l'objet de mon désir : « *sans ce tiers importun mais indispensable, à la fois matériel et symbolique, sans ce médium de régulation des échanges, je ne pourrais simplement plus vivre* ».

A la diatribe contre l'Argent, préférer la platitude réaliste :

de l'argent, il en faut ! Ambiguïté de l'argent. Ambivalence de la monnaie. Malaise - surtout en France - devant le tas de billets. Plaisir de dépenser. Nécessité, soulignée par Thomas d'Aquin, de la *dissipatio*... Que faire ?

Repenser l'argent. De nombreuses personnalités - journalistes, écrivains, économistes, financiers, médiologues - réunies dans cette revue qui pour l'occasion a doublé de volume - ont examiné les multiples facettes de cette matière lourde de symboles qui, pour compliquer les choses, s'est dématérialisée. Dans le cas étrange de l'euro, on a même effacé la symbolique qui figure sur les papiers monnaie du monde entier.

On lira avec profit le « plaidoyer pour l'argent » de Charles-Henri Filippi, l'analyse de « l'hypermonnaie » par Marc Guillaume, la mise en perspective de l'actuelle crise financière par Jean-Luc Gréau, les études sur les rapports entre l'argent, le cinéma, la littérature, le sport, l'université... On retrouvera avec plaisir Flaubert, Proudhon, Balzac et Proust. En fin de compte, on apprendra même à regarder le tableur Excel sous l'angle médiologique...

Yves LANDEVENNEC

■ (1) Revue *Médium* : « *L'argent maître* », n° 16-17, juillet-décembre 2008.

Foucault vu par Paul Veyne

Michel Foucault était une personnalité suffisamment riche et complexe pour justifier une pluralité de jugements quant à lui-même. La plupart ont retenu le Foucault militant, tel Didier Éribon son biographe, et on comprend qu'un militant ait retenu en priorité d'un tel exemple ce qui pouvait servir ses causes. Blandine Kriegel, ancienne assistante du professeur au Collège de France, s'est montrée forcément fascinée par le *scholar*, l'universitaire si rigoureux, si brillant. Ce qui nous valut un beau portrait auquel on aurait envie de garder toute son adhésion, si ne s'imposait le soupçon d'un Foucault singulièrement détaché de l'enseignement auquel il avait pourtant tout donné, et même impitoyable sur le système même. Paul Veyne rappelle dans l'essai décisif qu'il consacre à son ami que *juger universitairement de quelqu'un* était le contraire d'un compliment dans la bouche de l'auteur des *Mots et des choses*. C'est pourquoi je suis tenté d'accepter complètement le portrait que l'historien fait du philosophe, à travers les cheminements de sa pensée et de sa vie. Il faut aller rechercher l'homme même, en retrait de sa militance et de son professorat, celui que son œuvre intimement liée à son *ethos* nous permet de saisir exactement là où l'homme-penseur se dévoile, sceptique radical, ascète d'une vérité qu'il met en miettes pour répondre à la requête rigoureuse d'un savoir qui ne connaît que des singularités après avoir cassé les généralités à coups de marteau.

Ce qui est fascinant dans l'essai de Paul Veyne, c'est le sentiment qu'il nous donne d'avoir été révélé à lui-même par une confrontation rigoureuse avec Foucault, comme si seul ce dernier avait pu lui fournir – à cause de sa virtuosité spéculative – les clefs de sa propre discipline, et comme la grille de lecture de son propre travail. Étant entendu qu'il y avait un accord préalable total entre ces deux hommes qu'on pourrait définir à la fois comme épistémologique et philosophique, les deux dimensions étant solidaires. Et puisqu'il faut aller vite en besogne, en surplombant tout le parcours disciplinaire, celui qui touche la méthodologie et l'objet des sciences humaines, on doit se résoudre à un constat lapidaire : mort de l'humanisme. La fameuse métaphore sur l'image de sable qui s'efface pour signifier la fin d'un âge voué à l'anthropocentrisme, ne doit pas être prise comme une provocation. Elle est l'expression d'un scepticisme conséquent (comme il y a un athéisme conséquent). Ce scepticisme se voit fondé sur la pure observation d'une construction indéfinie, dont on ne verra jamais le terme : « *Au cours de leur histoire*, écrit Foucault en 1980, *les hommes n'ont jamais cessé de se construire eux-mêmes* ».

par Gérard Leclerc



C'est à dire de déplacer continuellement leur subjectivité, de se constituer dans une série infinie et multiple de subjectivités différentes et qui n'auront jamais de fin et ne nous placeront jamais face à quelque chose qui serait l'homme. » Bien sûr, il y a quelque chose d'acceptable en cela même pour l'humaniste rétif à un éléatisme absolu. Nous vivons dans la mobilité, l'inachèvement et l'auto-construction continue de ce sujet problématique qui s'appelle l'homme. Mais la radicalité critique conduit à se déprendre de toute permanence essentialiste. Ce qui abolit toute structure métaphysique et morale, aussi bien celle qui est issue du platonisme (avec la transcendance du Bien) ou du christianisme dans ses sources bibliques et patristiques. Qu'on n'imagine pourtant pas un quelconque mépris pour ce qu'on récuse. Le philosophe et l'historien avouent toute leur admiration pour saint Augustin. Mais leur relativisme intégral les conduit à marquer le génie du sceau de l'éphémère.

Les conséquences concernent aussi bien la conception générale de l'histoire que l'idée même d'intériorité personnelle. D'où cette formule de Veyne : « *Désormais, à la place toujours vide de l'homme, ce héros de nombreux proverbes, Foucault placera le processus de constitution ou, d'autres fois, l'acte d'autostylisation d'un sujet humain, libre, sinon tout puissant.* » Je ne puis m'empêcher de discerner quelque chose de quasi bouddhique dans une certaine extinction du moi, qui dynamite l'intériorité augustinienne, au profit d'un effort constant « *pour abolir son individualité, son éccité, et atteindre un état d'indifférence, d'illimitation et d'indépendance au regard de toutes choses qui est une mort vivante* ». Certes, il y a tout de même possibilité d'affirmation d'un sujet libre, mais non comme personne douée d'un libre arbitre, cherchant le nord magnétique du bien et recourant aux profondeurs d'une intériorité habitée. Le vide épistémologique du penseur retentit dans

l'intimité d'une conscience – peut-on d'ailleurs prononcer ce mot ? – que n'environne que le seul néant. Un style personnel, au seul sens esthétique du terme, peut se déployer pour signifier un mode de présence au monde. Veyne le définit admirablement en désignant son ami comme un samouraï, un chevalier sans peur devant l'existence comme devant la mort.

Permettra-t-on à un admirateur qui ne pense jamais à Michel Foucault sans amitié, de présenter ses objections et ses refus face à un tel modèle ? Il faut bien constater, en effet, que ce modèle déborde de sa singularité orgueilleuse et que, lorsqu'il s'identifie au scepticisme, il devient la vision du monde la mieux partagée. Si l'on songe, par exemple, aux défis que nous impose aujourd'hui la menace biocratique, si bien désignée par notre penseur, il n'est pas rassurant de constater qu'on l'affronte sans repères anthropologiques. Un Jürgen Habermas, soucieux de cette immense question, non content de refuser le scepticisme, interroge tout le dépôt anthropologique de la culture. Enfin, on peut être sensible à l'extrême à la mobilité humaine sans dédaigner les invariants qui continuent à identifier notre espèce, des origines jusqu'à nous. C'était le cas d'un Philippe Ariès si apprécié de Michel Foucault. En dépit de tous les scepticismes, l'homme demeure, comme disait Sophocle, la merveille (inquiétante ?) de l'univers.

■ Paul Veyne - « *Foucault – sa pensée, son œuvre* », Albin Michel, prix franco : 18 €. [Achat immédiat](#)

La Nef

Les Princes du malheur

On sait que les jugements sur l'Histoire masquent souvent des enjeux politiques contemporains. Ainsi, la question de l'apport de l'islam à la philosophie et aux sciences européennes est régulièrement soulevée – avec des réponses bien entendu opposées. Tantôt on surévalue, tantôt on nie.

La polémique a été relancée au printemps dernier entre défenseurs et adversaires d'un ouvrage de Sylvain Gouguenheim (1). Le débat de fond est très compliqué et nous ne nous sommes pas mêlés de la querelle car nous avions auparavant recommandé un livre de Rémi Brague qui traite savamment du sujet (2).

La NEF (3), qui publie un dossier sur la controverse, reprend notamment une remarquable mise au point de Rémi Brague qui réclame « une hygiène de la polémique » et demande de ne pas confondre trois choses : « (1) l'islam, religion du Coran, (2) l'Islam, civilisation vieille de quatorze siècles et (3) l'Islam, ensemble des musulmans d'aujourd'hui ».

L'opinion que l'on a sur le Coran ne permet pas de juger toute une civilisation contemporaine, et le débat scientifique ne doit pas être contaminé par les diatribes politiques. La mise en garde de Rémi Brague vaut pour d'autres ouvrages et articles sur « l'Islam ». Elle mériterait d'être placardée dans toutes les salles de rédaction.

Jacques BLANGY

📖 (1) Sylvain Gouguenheim - « Aristote au Mont Saint-Michel », prix franco : 22 €. [Achat immédiat](#)

📖 (2) Rémi Brague - « Au moyen du Moyen Âge », prix franco : 23 €. [Achat immédiat](#)

📖 (3) La Nef, n° 194, juin 2008, prix franco : 10 €. [Achat immédiat](#)

Une descente aux enfers où la malédiction familiale rejoint la méchanceté délibérée et l'ignominie la plus sordide.

Cela avait commencé comme un conte de fée. Le 16 mai 1770 sous les ors de Versailles, Marie-Antoinette de Lorraine Autriche, quinze ans, épousait Louis-Auguste de Bourbon, seize ans, ignorant tout des réalités de l'amour charnel. Le 17 au matin la dauphine n'avait pas perdu sa virginité ; sept ans passent en vaine attente d'un héritier. Légère, dépensière, provocante Marie-Antoinette qui s'ennuie commence à déplaire aux Parisiens.

Enfin, le 15 août 1777, le docteur Lassone peut déclarer que le mariage est consommé. Après l'exploit de Louis, la nature fait le reste. Marie-Thérèse, Madame Royale, voit le jour, naissance suivie par celles du dauphin Louis-Joseph, de Louis-Charles et de Sophie-Hélène.

La famille royale unie donna tous les signes du bonheur alors que la tragédie commence. La reine, encore bien désinvolte, heurte l'opinion par la coquetterie provocatrice qu'elle affiche envers le séduisant Axel de Fersen à quoi s'ajoute l'affaire du collier à laquelle elle est totalement étrangère. Mais ce scandale énorme l'éclabousse au moment où elle perd Madame Sophie, onze mois, et où la santé du dauphin se détériore. Par ailleurs, la monarchie commence à vaciller, la France entre dans sa période pré révolutionnaire. Les États généraux sont convoqués alors que Louis-Joseph agonise ; une délégation du Tiers État conduite par Bailly, son doyen demande une audience au roi ; celui-ci écrasé par la douleur,

refuse. Bailly s'obstine et Louis XVI de soupirer « *Il n'y a donc point de père dans cette chambre du Tiers État !* ». Après sa sœur le dauphin décède.

Les événements s'accroissent, chassée de Versailles la famille royale est assignée aux Tuileries, ce sera Varennes et la prison du Temple. Le roi déchu est séparé des siens, jugé, exécuté. Six mois passent, le nouveau Louis XVII, fils de Capet, enlevé à sa mère est confié au cordonnier Simon chargé de sa rééducation à coups de taloches, de vin rouge et d'eau de vie. Rapidement, il en fera un sans-culotte accompli, jurant, beuglant des obscénités, hurlant la Carmagnole. Un de ses gardiens Daujon rapporte que l'enfant, parlant de sa mère, de sa sœur et de Madame Elisabeth, sœur de Louis XVI également emprisonnée lui demanda : « *Est-ce que ces sacrées putains-là ne sont pas encore guillotinées !* ».

Soumis à un régime inhumain Louis XVII décline, sa sœur raconte : « *Un malheureux enfant de huit ans seul, enfermé dans sa chambre (...) il était dans un lit qui ne fut pas fait de six mois (...) les punaises et les puces le couvraient (...) ses ordures restèrent dans sa chambre* ». Le docteur Desault requis pour l'examiner écrit dans son rapport y avoir trouvé « *un enfant idiot, mourant, victime de la misère la plus abjecte, de l'abandon le plus complet, un être abruti par les traitements les plus cruels et qu'il est impossible de rappeler à l'existence.* » Louis meurt le 8 juin 1795 dans la plus totale déréliction.

Dans cette tour du Temple trois pensionnaires croupissaient aussi sans illusion sur leur avenir. Marie-Antoinette est renvoyée au tribunal extraordinaire. Fouquier-Tinville déplore l'absence d'éléments permettant de soutenir l'accusation. Le sinistre Hébert va les lui fournir en faisant signer à l'infortuné Louis XVII, complètement décervelé, des aveux de jeux érotiques avec sa sœur et sa tante et, comble de l'ignominie, de relations incestueuses entretenues avec sa mère. On connaît la réaction indignée de Marie-Antoinette « *J'en appelle à toutes les mères...* ». Jamais comme en cet instant la désinvolte Autrichienne ne fut aussi pleinement mère, femme et reine. Envoyée le lendemain à l'échafaud grâce (?) aux aveux de son fils, elle ira au supplice avec un courage admirable. Madame Elisabeth sera exécutée un peu plus tard, Madame Royale, après de longues tractations sera renvoyée en Autriche.

Ce voyage hallucinant au bout de l'enfer a pour guide Philippe Delorme spécialiste de cette époque. Anecdotes, références sûres nourrissent son récit, mise en perspective dans le temps, tant dans la forme qu'au fond, la réussite est là ; elle atteint le lecteur au plus profond de lui-même. Le drame de la méchanceté et de la perversion la plus extrême en ce qu'elle touche à l'innocence et à l'enfance. Philippe Delorme le restitue en historien mais souvent, par certaines de ses phrases et l'emploi de certains mots, perçoit l'indignation que l'on ne peut que partager.

Michel FONTAURELLE

📖 Philippe Delorme - « Les Princes du malheur », Perrin, prix franco : 21 €. [Achat immédiat](#)

Souscription

Une hirondelle ne fait pas le printemps...

Jusqu'au dernier moment vous avez joué à me faire peur... Lorsque nous avons bouclé notre numéro d'été, il restait 2 000 € à recueillir pour atteindre l'objectif que nous avions fixé à notre souscription. Objectif fixé en baisse par rapport à l'année précédente en raison des économies réalisées sur la fabrication du journal. Je ne vous avais pas caché mon inquiétude : la somme que nous fixons est le minimum vital nécessaire à notre existence. Cet appel a été entendu et le 31 août, date de clôture de la souscription, le compte y était ! Il me reste à adresser ici un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette réussite.

Yvan AUMONT

7^e liste de souscripteurs

Jean-Philippe Amboise 10 € - Claude-Eugène Anglade 20 € - O.B. (Puy-de-Dôme) 23 € - Michèle Bicheler 53 € - François Bourguignon 50 € - Gisèle Brodut-Yviquel 50 € - Philippe Cailleux 50 € - Jean-Luc Castro 100 € - Gérard Caule 50 € - André de Crux 20 € - Guy Delranc 40 € - Véronique et Fabien Desmeaux 20 € - Jean-Louis Dhome 15 € - L.D. (Rhône) 23 € - Michèle Dutac 14.48 € - Claude Ferrand Blazer 100 € - André Galliere 30 € - Max Gallo 150 € - Gérard Genini 10 € - François Gerlotto 100 € - Jean-Luc Gréau 50 € - A.G. (Île-de-France) 13 € - Etienne Harel 25 € - Marc Hédelin 13 € - Jean-Louis Legoux 53 € - Gilles Pégourier 23 € - Jean-Baptiste Margantin 17 € - Jean-François Maurel 225 € - Alain Mercier 300 € - Loïc Meyer Berthaud 100 € - Olivier Moulin 100 € - Michel Paris 50 € - Noël Pecout 10 € - Alain Perdrix 50 € - Olivier-Henri Pfister 30 € - Jacques de Poulpique 30 € - Yolande de Prunel 60 € - Paul-Pascal Remery 20 € - Alain Saint Paul 40 € - Jean-Christophe Segura-Paoli 13 € - Bernard Sonck 100 € - Jean-Marie Tissier 20 € - Laurent Trehu 50 € - Paul Vours 100 € - Anne-Marie Vilesby 100 € - Paul Vincent 50 €.

Total de cette liste : 2 570.48 €

Total précédent : 7 970.68 €

Total général : 10 541.16 €

MERCREDIS DE LA NAR

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1,50 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'"abonné des mercredis" annuelle (8 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 5 €).

● **Mercredi 8 octobre** - Pour notre réunion de rentrée, nous avons le plaisir de recevoir un invité qui est un familier de nos soirées depuis de très nombreuses années. Historien, spécialiste des XVII^e et XVIII^e siècles, **Jean-Christian PETITFILS** nous a présenté, entre autres ouvrages, ses biographies du Régent, de Louis XIV et de Louis XVI qui ont été distinguées par des prix et qui ont eu la faveur du public.

Il revient parmi nous pour rendre justice à « **Louis XIII, roi méconnu** » qui est d'ordinaire présenté comme un monarque faible, maladif, soumis au Cardinal. Le père de Louis XIV avait certes de grands défauts, mais Jean-Christian Petitfils montre qu'il fut un

Quelques changements dans l'organisation des "Mercredis".

Afin d'améliorer la qualité de nos "Mercredis" deux modifications notables :

1/ La porte sera irrévocablement fermée à partir de 20h15 et nous n'accepterons plus personne ensuite.

2/ Les personnes désireuses de participer au repas sont priées de s'inscrire dès leur arrivée. Nous prendrons les inscriptions dans la limite des places disponibles.

rude roi de guerre, très soucieux de son autorité mais qui a rendu possible Richelieu. Complémentaires, ces deux serveurs de l'État ont fondé la monarchie administrative moderne, conforté l'unité du royaume en respectant la liberté de conscience, assuré la puissance diplomatique et militaire de la France...

Voici, grâce à la nouvelle biographie de notre invité, une passionnante redécouverte.

Pour recevoir régulièrement le programme des « mercredis » et avoir l'accès gratuit à toutes les réunions, prenez une "carte d'abonné" (8 € pour l'année)



Le journal qui bouscule les idées reçues...

17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Spécimen gratuit
01.42.97.42.57

Campagne de promotion de rentrée

Utilisez nos autocollants publicitaires pour *Royaliste*

De format 99x38 mm très visible (imprimés en noir sur fond jaune)
Vendus par planche de 14

Tarif : 1 planche 1 € franco
à partir de 2 planches : 0.70 € franco la planche
à partir de 10 planches : 0.65 € la planche

10 planches = 6,50 €

Achat immédiat

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : NouAcRoyal@aol.com
- ✓ Site internet : <http://www.narinfo.fr.st>
(Informations et actualités)
- ✓ Téléphone/répondeur : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie : 01.42.96.99.20
- ✓ Règlements à l'ordre de :
Royaliste - CCP 18.104.06.N Paris

Vous avez reçu ce journal gratuitement ?

Pensez-vous que nous pourrions continuer à exister si vous ne nous apportiez pas votre aide financière ?

Alors, abonnez-vous (bulletin en page 2)
ou faites-nous un don :

Faire un don en ligne

ou par courrier : « *Royaliste* », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Vivre au XXI^e siècle

Le problème qui se pose à notre collectivité nationale – comme aux autres – est aussi difficile à envisager qu'à résoudre : entrer dans le nouveau siècle politique, comprendre ses enjeux afin que la France puisse vivre, prospérer, étendre son influence dans le monde plus ou moins chaotique qui tente de se réorganiser.

Pour tous et pour chacun, c'est un moment à la fois passionnant et douloureux : dans le proche passé, il faut faire le tri entre ce qui est mort et ce qui s'est transmis. Nous devons rompre avec des manières de penser, des actions et réactions habituelles et prendre de nouveaux risques, dans la conception (celui de se tromper) et dans l'engagement.

Personne ne fera d'objections à ces propos qu'on peut d'ailleurs inscrire au chapitre des bonnes résolutions de la rentrée qu'on oublie dès les premiers frimas. L'été qui s'achève montre au contraire l'urgente actualité d'une transformation profonde de nos attitudes. L'agression longuement préméditée du président Saakachvili contre la population ossète avec la complicité des États-Unis (1) et la réaction russe ont montré que la plupart des dirigeants européens, des médias et des intellocrates vivaient encore au siècle dernier. Ils se font peur avec le *retour de la guerre froide* et la *renaissance de l'impérialisme soviétique* ; ils répètent les slogans de la propagande américaine avec autant de conviction que les atlantistes des années soixante.

C'est ne rien comprendre à la nouvelle puissance russe, à la

diplomatie du Kremlin, à ses décisions d'ordre militaire. D'où des menaces risibles (la nouvelle Russie n'a plus besoin de l'Union européenne) et des complaisances lourdes de conséquences (l'« oubli » du principe d'intégrité territoriale) qui empêchent la France d'être en position de médiatrice comme elle l'est au sein du groupe de Minsk qui est en charge du conflit non résolu entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. On bavarde sur la



mondialisation mais on refuse de voir le lien entre la reconnaissance de l'indépendance du Kosovo et la question ossète et l'on néglige le règlement (qui sera difficile) de l'ensemble des conflits caucasiens.

La mort d'Alexandre Soljenitsyne (2) et celle de Bronislaw Geremek, si faiblement ressenties, marquent, elles aussi, la fin d'une période historique que nous avons intensément vécue. Et, si l'on se déplace plus à l'Est, on observe que les jeunes générations méconnaissent ou ignorent la culture (films soviétiques, chants, poèmes) qui fut familière aux communistes et aux anticommunistes de ma

génération. C'est triste, mais rien ne nous empêche de cultiver la mémoire du passé qui nous touche. Il faut seulement se garder d'en faire une politique tout en sachant que l'Union soviétique défunte pèsera longtemps sur les mentalités des peuples de l'Est européen et provoquera encore bien des tragédies.

La crise financière qui ébranle violemment les États-Unis et plusieurs pays européens prouve que le XXI^e siècle ne se bâtit pas sur les logiques meurtrières du capitalisme financier. La politique de la dépense publique et les nationalisations décidées par le gouvernement américain dans le secteur bancaire devraient faire réfléchir les ultra-libéraux qui continuent de réciter le catéchisme reaganien.

Dans les relations internationales comme dans notre pays, il nous faudra comprendre et expliquer les grandes mutations sans tomber dans l'illusion de la table rase. Demeurer attentif aux continuités positives, ne pas ignorer les nostalgies, préserver ses fidélités historiques et ses filiations intellectuelles : la tâche est difficile ! Nous l'accomplirons comme d'habitude avec les chercheurs et les témoins qui ne partagent pas nécessairement nos convictions mais qui acceptent d'éclairer notre chemin.

Ce faisant, nous nous éloignons de plus en plus de Nicolas Sarkozy, des hiérarques des deux camps et des charlatans qui se disent philosophes : leur puissance est grande, leur capacité de nuire est considérable, mais ils sont ce qu'il y a de plus mort dans le passé révolu.

Bertrand RENOUVIN

(1) Nous établirons ces faits.

(2) Nous sommes fiers – merci Youri Alexandrov – d'avoir présenté à nos lecteurs « *L'Archipel du Goulag* » avant même la traduction du livre en français.